



## Assemblée générale

Date : Lundi 8 septembre 2025  
Heure : 19 h  
Endroit : École Notre-Dame-du-Sourire

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<b>1. Mot de bienvenue de la direction;</b>	<p>Mme Stéphanie Pelletier, directrice, souhaite la bienvenue à tous les parents présents à l'assemblée générale.</p> <p>Présentes : Véronique April, Diane Ouellet, Émilie Benoit.</p>	
<b>2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée;</b>	<p>Mme Stéphanie propose Mme Émilie Benoit comme présidente d'assemblée. Cette proposition est acceptée par Mme Benoit et par tous les parents présents.</p>	
<b>3. Désignation d'une secrétaire d'assemblée;</b>	<p>Mme Stéphanie propose Mme Caroline comme secrétaire d'assemblée. Elle accepte.</p>	
<b>4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;</b>	<p>Mme Benoit fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux parents si des points sont à rajouter dans : autres points.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Véronique April</p> <p><b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	
<b>5. Portrait des écoles 2025-2026 :</b> <b>5.1 Clientèle;</b>	<p>Mme Pelletier fait un portrait des écoles de l'établissement.</p> <p>L'école Moisson-d'Arts accueille cette année 105 élèves de la maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<b>5.2 Organisation scolaire 2025-2026 ;</b>	<p>Du côté de l'école La Chanterelle, nous avons 15 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année.</p> <p>L'école Notre-Dame-du-Sourire accueille 93 élèves de la maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année puisque l'école Riou en fait partie cette année.</p> <p>Mme Roxanne Claveau remplace le congé de maternité de Mme Véronique Gagnon à la Chanterelle cette année. Mme Sylvie Drapeau sera au service de garde et Mme Myriam Drapeau comme TES. Mme Marie-Pier Sirois est toujours présente comme enseignante dans la classe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année.</p> <p>Mme Amélie Thibault est orthopédagogue pour l'école Notre-Dame-du-Sourire et Mme Fannie Plourde revient pour l'école Moisson-d'Arts et la Chanterelle.</p> <p>Jessica Brisson enseignera l'éducation physique à l'école Notre-Dame-du-Sourire et M. Éric Ouellet est toujours là à Moisson-d'Arts et Mikaël's Kim à la Chanterelle.</p> <p>Pour la musique, c'est Mme Laurianne Riopel-Fréchette qui remplacera le congé de maternité de Mme Valérie Gagné.</p> <p>M. Jason English enseigne l'anglais à la Chanterelle et M. Roy Michaud est de retour pour Moisson-d'Arts et NDDS.</p> <p>Mme Jessica Preneveau-Poirier fait l'aide pédagogique à l'école NDDS et la Chanterelle ainsi que l'art dramatique. Du côté de Moisson-d'Arts, c'est Mme Marie-Claude Bourget qui fait les allègements et l'aide pédagogique. Mme Ouahiba Aissat est de retour comme TES à NDDS et Mme Tanya Dumont se joint à elle.</p> <p>Mme Mélanie Côté, Mme Marie-Claude Girard et Mme Kelly Roy complète l'équipe du service de garde à NDDS. Du côté de Moisson-d'Arts, Mme Claudie Castonguay s'ajoute à l'équipe.</p> <p>Mme Audrey Ouellet est toujours la psychoéducatrice pour les écoles Moisson-d'Arts et la Chanterelle. Mme Audrey Cummings est à l'école NDDS.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<b>5.3 Projet éducatif;</b>	<p>Mme Pelletier présente le projet éducatif de nos écoles. Elle nomme la mission, les enjeux et les valeurs. L'engagement, les saines habitudes de vie</p> <p>Le mandat continue cette année.</p> <p>Plan d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres CAP (communautés d'apprentissage) entre les enseignants qui participent de façon volontaire.</li> <li>- Offrir des moments de lecture quotidien aux élèves.</li> <li>- Ateliers sur les habiletés sociales.</li> <li>- Discussion dans les cours de C.C.Q.</li> </ul>	
<b>5.4 Projet SCP à Moisson-d'Arts et la Chanterelle</b>	<p>Le programme SCP (soutien au comportement positif) est à sa deuxième année pour la Chanterelle et Moisson-d'Arts.</p> <p>Mme Diane Ouellet demande s'il y aura des formations sur le langage qui seront offertes aux enseignants et aux éducatrices du service de garde cette année. Il y avait eu une discussion avec M. Étienne pour que l'orthophoniste du CSS, Mme Ariane Bélanger, l'offre cette année. Mme Pelletier fera les vérifications.</p>	
<b>6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 9 septembre 2024;</b>	<p>Mme Pelletier fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 9 septembre 2024.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Ouellet</b>  <b>QUE</b> le procès-verbal soit adopté tel quel.</p>	
<b>7. Présentation du rapport annuel;</b>	<p>Mme Benoit fait le survol du rapport annuel 2024-2025. Elle mentionne les différents projets ayant eu lieu durant l'année comme le projet éducatif, le plan de lutte contre la violence ainsi que les campagnes de financement.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>8. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement, le nombre de représentants des parents à élire et la durée de leur mandat;</b></p>	<p>Mme Pelletier présente le rôle et explique les mandats que les membres du conseil d'établissement ont à faire. Elle mentionne que plusieurs documents sont disponibles sur le site du gouvernement qui expliquent le fonctionnement. Elle nomme les différents sujets qui y seront abordés.</p> <p>Cette année, nous devons élire deux parents pour un mandat de 2 ans. Nous avons trois parents qui feront leur 2<sup>e</sup> année de mandat cette année soit Mme Émilie Benoit, Mme Véronique April et Mme Marylou Laplante. Mme Stéphanie Schlosser est déménagée, elle ne sera donc pas avec nous cette année.</p> <p>Dans les parents faisant partie du conseil d'établissement, nous devons avoir une personne qui fera partie du comité de parents ainsi qu'un substitut.</p>	
<p><b>9 Formation du conseil d'établissement ;</b>  <b>9.1 Procédure d'élection;</b>  <b>9.2 Nomination président d'élection;</b>  <b>9.3 Élection des représentants des parents :</b>  <b>9.3.1 3 postes de 2 ans à pourvoir;</b></p> <p><b>9.3.2 Substituts;</b></p>	<p>Mme Véronique April propose Mme Stéphanie Pelletier qui agira à titre de présidente d'élection.</p> <p><b>Élection des représentants des parents ;</b></p> <p>Mme Émilie Benoit propose Mme Diane Ouellet, elle accepte.</p> <p>Mme Émilie Benoit, L'Isle-Verte, 2<sup>e</sup> année de son mandat</p> <p>Mme Véronique April, St-Épiphane, 2<sup>e</sup> année de son mandat</p> <p>Mme Diane Ouellet, l'Isle-Verte, mandat de 2 ans.</p> <p>Par manque de parents présents, nous n'avons pas de substitut pour le moment.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<b>9.4 Nomination au comité de parents – Représentant;</b>  <b>9.5 Nomination au comité de parents — Substitut;</b>	<p>Mme Véronique April propose Mme Émilie Benoit comme représentante au comité de parents, elle accepte.</p> <p>Mme Véronique April propose Mme Diane Ouellet comme substitut au comité de parents, elle accepte.</p>	
<b>10. Formation de l'O.P.P.</b>	<p>Un message sera envoyé aux parents pour vérifier leur intérêt.</p>	
<b>11. Date de la première rencontre du conseil d'établissement;</b>	<p>Mme Pelletier informe que la première rencontre du CÉ sera le lundi 20 octobre 2025 à l'école Moisson-d'Arts, à 19h.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	
<b>12. Approbation d'activités à venir</b>	<p>Mme Stéphanie Pelletier fait part des activités de début d'année qui sont prévues pour les écoles Moisson-d'Arts et Notre-Dame-du-Sourire. La</p>	
<b>13. Autres points;</b>	<p>Tirage des cahiers d'activités :</p> <p>Mme Émilie gagne le tirage pour sa fille Élise Gagnon.</p> <p>Le montant total des cahiers sera payé par le conseil d'établissement.</p>	
<b>14. Période de questions;</b>	<p>Aucune</p>	
<b>15. Levée de l'assemblée.</b>	<p><b>CONSIDÉRANT QUE</b> l'ordre du jour est épuisé à 19 h 40,</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Émilie Benoit que la séance soit levée</p> <p><b>La proposition est adoptée à la majorité.</b></p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>

---

Stéphanie Pelletier, directrice